

Évaluation environnementale du SAGE de la Midouze

Commission Locale de l'Eau
du 28 février 2012

Contenu de l'évaluation environnementale

Articulation avec les autres plans et programmes

Enjeux environnementaux et perspectives
d'évolution

Analyse des incidences

Justification des choix

Mesures compensatoires

Dispositif de suivi

Contenu de l'évaluation environnementale

Articulation avec les autres plans et programmes

Enjeux environnementaux et perspectives
d'évolution

Analyse des incidences

Justification des choix

Mesures complémentaires

Dispositif de suivi

Contenu du rapport environnemental

❖ La réglementation

Directive n° 2001/42/CE ► art. R.122-20 du Code de l'Env.

« ... assurer un niveau élevé de protection de l'environnement et contribuer à l'intégration de considérations environnementales dans l'élaboration et l'adoption de plans et programmes en vue de promouvoir un développement durable. »

Contenu du rapport environnemental

- ❖ **Chapitre I** : objectif et contenu du SAGE, articulation avec les autres documents de planification
- ❖ **Chapitre II** : état des lieux environnemental et évolution tendancielle
- ❖ **Chapitre III** : analyse des effets du SAGE sur l'environnement
- ❖ **Chapitre IV** : justification des choix retenus
- ❖ **Chapitre V** : mesures de suppression, correctrices et compensatoires
- ❖ **Chapitre VI** : analyse du dispositif de suivi
- ❖ **Chapitre VII** : présentation de la méthodologie employée

Sommaire

Contenu de l'évaluation environnementale

Articulation avec les autres plans et programmes

Enjeux environnementaux et perspectives
d'évolution

Analyse des incidences

Mesures compensatoires

Dispositif de suivi

Articulation plans et programmes

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Midouze décline les grandes orientations du SDAGE Adour-Garonne 2010-2015 ainsi que les mesures du Programme De Mesures relatives à l'UHR Midouze au travers de 4 enjeux principaux :

- garantir l'alimentation en eau potable,*
- réduire les pressions sur la qualité de l'eau pour atteindre le bon état des eaux superficielles et souterraines,*
- gérer quantitativement la ressource en eau,*
- protéger et restaurer les cours d'eau et les milieux.*

Ces enjeux sont déclinés en 14 objectifs opérationnels et 24 dispositions.

Articulation plans et programmes

Dans l'analyse de l'articulation entre le programme d'action et les autres plans et programmes, ont été retenus les documents, plans ou programmes soumis à évaluation environnementale pertinents au regard de l'aménagement et de la gestion des eaux.

De manière générale, le SAGE de la Midouze est cohérent avec les objectifs des autres plans et programmes potentiellement concernés. L'élaboration du programme d'action et de l'évaluation environnementale ont été menées en cohérence avec les orientations et objectifs de ces autres plans et programmes, notamment le SDAGE Adour-Garonne. Les objectifs du SAGE de la Midouze sont compatibles avec ceux définis par les autres plans permettant ainsi à chacun de concourir à l'atteinte des objectifs fixés par le programme d'action.

Sommaire

Contenu de l'évaluation environnementale

Articulation avec les autres plans et programmes

**Enjeux environnementaux et perspectives
d'évolution**

Analyse des incidences

Justification des choix

Mesures compensatoires

Dispositif de suivi

Enjeux environnementaux

Gestion quantitative de la ressource en eau

Enjeux

Bassin très largement déficitaire (étiages précoces et sévères et pression importante sur la ressource)

Multiplicité des usages (AEP, sylviculture, agriculture tourisme, loisirs,)

Perspectives d'évolution

Risque d'accentuation des étiages et d'une tension sur les usages

Dégradation des milieux naturels et aquatiques et non atteinte des objectifs DCE

Enjeux environnementaux

Qualité des eaux souterraines et superficielles

Enjeux

Dégradation de la qualité physico-chimique et biologique des eaux superficielles, à l'amont du bassin

Altération de la qualité des eaux souterraines, y compris profondes, par les paramètres nitrates et pesticides

Perspectives d'évolution

Maintien de la qualité actuelle, voire dégradation pour certaines paramètres

Menace sur l'usage "eau potable" des nappes souterraines

Enjeux environnementaux

Milieux naturels et biodiversité

Enjeux

Patrimoine naturel et aquatique riche et diversifié, mais fragilisé par les activités humaines

Rupture de la continuité écologique et de la communication entre la rivière et les zones de débordement latérales

Perspectives d'évolution

Risque de dégradation des milieux naturels non gérés et/ou protégés et de perte de biodiversité
En lien avec les pressions existantes

Enjeux environnementaux

Enjeux

Santé humaine

Dégradation de la qualité des eaux destinées à l'AEP dans la partie amont du bassin

Peu de possibilités de développement des activités de loisir aquatique en lien avec la qualité des eaux

Présence de piscicultures

Perspectives d'évolution

Menace sur l'alimentation en eau potable liée à la dégradation de la qualité des eaux brutes

Enjeux environnementaux

Risques naturels

Enjeux

1/3 du bassin concerné par le risque d'inondation

Perspectives d'évolution

Accentuation des phénomènes de crue et du risque d'inondation en lien avec les changements climatiques

Enjeux environnementaux

Paysage et patrimoine culturel

Enjeux

Place importante de l'eau et des milieux aquatiques et humides au sein des unités paysagère, notamment dans dans la partie amont du bassin

Des sites paysagers à dominante naturelle liée à l'eau

Perspectives d'évolution

Risque de banalisation et de dégradation des paysages

Enjeux environnementaux

Enjeux

Ressources énergétiques et changement climatique

Des ressources en énergies renouvelables importantes et diversifiées, mais un potentiel hydroélectrique quasi nul

Des modifications en terme de pluviométrie et d'hydrologie liées au changement climatique

Perspectives d'évolution

Risque d'aggravation de la situation déficitaire du bassin versant

Sommaire

Contenu de l'évaluation environnementale
Articulation avec les autres plans et programmes
Enjeux environnementaux et perspectives
d'évolution

Analyse des incidences

Justification des choix

Mesures compensatoires

Dispositif de suivi

Analyse des incidences

I. ASPECTS QUANTITATIFS	Ressource en eau	Qualité des eaux	Milieux naturels et biodiversité	Qualité de l'air	Risques naturels	Paysage et cadre de vie	Santé humaine	Energie et changement climatique
A. Atteindre le bon état quantitatif des eaux souterraines et le bon équilibre des eaux superficielles								
A1. Favoriser les économies d'eau par les usages non agricoles	++	0	0	0	0	0	+	0
A2. Améliorer et adapter les pratiques agricoles	++	+	+	0	0	0	+	0
A3P1. Suivre et respecter les débits cibles	++	+	+	0	0	0	0	0
A3P2. Améliorer la gestion des retenues de soutien d'étiage	++	+	++	0	0	0	0	0
A3P3. Connaître l'existence et l'utilisation des retenues individuelles	++	+	++	0	0	0	0	0
A3P4. Améliorer l'utilisation des retenues individuelles	0	+	++	0	0	0	0	0
A3P5. Créer des réserves en eau supplémentaires pour combler le déficit en eau	++	-	+	--	0	+	-	0
A4P1. Engager une étude spécifique sur les nappes plio-quaternaires	+	+	+	0	0	0	0	0
B. Mieux gérer les inondations								
B1. Maîtriser les ruissellements	0	+	0	0	+	0	0	0
B2. Prévenir le risque en favorisant la dynamique naturelle	0	+	+	0	++	0	0	0

Analyse des incidences

II. ASPECTS QUALITATIFS	<i>Ressource en eau</i>	<i>Qualité des eaux</i>	<i>Milieux naturels et biodiversité</i>	<i>Qualité de l'air</i>	<i>Risques naturels</i>	<i>Paysage et cadre de vie</i>	<i>Santé humaine</i>	<i>Energie et changement climatique</i>
C. Atteindre ou maintenir le bon état écologique et chimique des eaux superficielles et souterraines en luttant contre la pollution diffuse								
C1. Mettre en œuvre une politique de prévention de l'érosion des sols agricoles et forestiers	0	++	+	0	0	+	0	0
C2P1. Réduire les pollutions par les exploitations d'élevage	0	++	+	0	0	0	++	0
C2P2/C2P3. Améliorer les pratiques d'utilisation des PPS et des produits fertilisants en zones agricoles et forestières	0	++	+	+	0	0	++	0
C2P4. Mener une action test pour réduire la pollution diffuse et l'érosion des sols	0	++	+	0	+	+	++	0
C3P1. S'assurer de la prise en compte de l'ANC sur le territoire	0	++	+	0	0	0	++	0
C3P2. Sensibiliser les usagers non agricoles utilisateurs de PPS	0	++	+	+	0	0	++	0

Analyse des incidences

II. ASPECTS QUALITATIFS	<i>Ressource en eau</i>	<i>Qualité des eaux</i>	<i>Milieux naturels et biodiversité</i>	<i>Qualité de l'air</i>	<i>Risques naturels</i>	<i>Paysage et cadre de vie</i>	<i>Santé humaine</i>	<i>Energie et changement climatique</i>
D. Atteindre ou maintenir le bon état écologique et chimique des eaux superficielles en limitant l'impact des rejets ponctuels de pollution								
D1P1. Connaître et améliorer les rendements des réseaux d'assainissement collectif	0	++	+	0	0	0	+	0
D1P2. Adapter les rejets de STEP à la sensibilité du milieu naturel	+	++	+	0	+	0	+	0
D1P3. Limiter les déversements d'eaux de STEP non traitées vers les milieux par temps de pluie	0	++	+	0	0	0	+	0
D2P1. Suivre et réduire l'impact des activités industrielles et artisanales non raccordées aux STEP communales	0	++	+	0	0	0	+	0
D2P2. Sensibiliser les artisans aux bonnes pratiques	0	++	+	0	0	0	+	0
D2P3. Réduire l'impact des piscicultures sur la qualité de l'eau des cours d'eau	0	++	+	0	0	0	+	0
D3P1/D3P2. Limiter l'impact des plans d'eau individuels et des barrages de soutien d'étiage sur la qualité de l'eau	0	++	+	0	0	0	0	0
D3P3. Réduire l'impact des décharges sauvages sur la qualité de l'eau	0	++	+	0	0	+	+	0

Analyse des incidences

III. RIVIERES ET ZONES HUMIDES	Ressource en eau	Qualité des eaux	Milieux naturels et biodiversité	Qualité de l'air	Risques naturels	Paysage et cadre de vie	Santé humaine	Energie et changement climatique
E. Promouvoir une gestion durable et une approche globale à l'échelle du bassin versant								
E1. Organiser les acteurs des rivières et zones humides	+	+	+	0	+	+	+	0
F. Préserver ou restaurer le fonctionnement écologique des cours d'eau								
F1P1. Restaurer la dynamique latérale	0	+	++	0	++	+	0	0
F1P2. Préserver les milieux à forts enjeux environnementaux au regard de la création de plans d'eau	+	+	++	0	+	+	0	0
F1P3. Maintenir ou réhabiliter une végétation rivulaire diversifiée et fonctionnelle sur l'ensemble du linéaire	0	+	++	0	+	+	0	0
F2P1. Décliner les plans de gestion COGEPOMI par <u>sous-bassins versants</u>	0	0	++	0	0	0	0	0
F2P2. Restaurer ou maintenir la continuité écologique et garantir la sécurité publique	0	+	++	0	0	0	0	-
F2P3. Lutter contre la dispersion des espèces envahissantes	0	0	++	0	+	+	0	0
G. Protéger ou réhabiliter les zones humides								
G1. Favoriser la gestion spatiale stratégique des zones humides	+	+	++	0	+	+	0	0
G2. Favoriser une protection durable des zones humides	+	+	++	0	+	+	0	0

Analyse des incidences

IV. USAGES PRIORITAIRES ET LOISIRS	<i>Ressource en eau</i>	<i>Qualité des eaux</i>	<i>Milieux naturels et biodiversité</i>	<i>Qualité de l'air</i>	<i>Risques naturels</i>	<i>Paysage et cadre de vie</i>	<i>Santé humaine</i>	<i>Energie et changement climatique</i>
H Satisfaire l'usage AEP en priorité.								
H1P1. Connaître et suivre l'ensemble des consommations tous usages confondus	+	+	0	0	0	0	+	0
H1P2. Délimiter les zones de sauvegarde de la ressource en eau et les déclarer d'utilité publique	0	0	0	0	0	0	++	0
H1P3. Promouvoir la mise en place de pratiques agri-environnementales dans les aires d'alimentation des captages AEP	0	+	+	0	0	0	++	0
H1P4. Contrôler l'impact potentiel des forages individuels sur la qualité de l'eau	+	+	0	0	0	0	++	0
I. Prendre en compte les loisirs nautiques								
I1. Développer les activités de loisirs nautiques en valorisant l'environnement aquatique	0	+	+	0	0	+	+	0

Analyse des incidences

V. GOUVERNANCE	<i>Ressource en eau</i>	<i>Qualité des eaux</i>	<i>Milieux naturels et biodiversité</i>	<i>Qualité de l'air</i>	<i>Risques naturels</i>	<i>Paysage et cadre de vie</i>	<i>Santé humaine</i>	<i>Energie et changement climatique</i>
J. Diffuser l'information.								
J1. Centraliser et valoriser certaines données sur l'eau	+	+	+	0	0	0	+	0
J2. Communiquer auprès de divers publics	0	+	++	0	0	+	0	0
J3. Assurer une veille continue	+	+	+	0	+	0	+	0
K. Mettre en place une gouvernance adaptée sur le bassin								
K1. Harmoniser l'application de la réglementation en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin	+	+	+	0	+	0	+	0
K2. Favoriser la mise en place des maîtrises d'ouvrage et d'outils opérationnels à des échelles adaptées	+	+	+	0	+	0	+	0

Analyse des incidences

Thématiques environnementales	Incidences positives	Incidences négatives
<i>Ressource en eau</i>		
<i>Qualité des eaux superficielles et souterraines</i>		A3P5
<i>Milieus naturels et biodiversité</i>		A3P5
<i>Risques naturels</i>		
<i>Paysage et cadre de vie</i>		A3P5
<i>Santé humaine</i>		
<i>Énergie et changement climatique</i>		F2P2

Sommaire

Contenu de l'évaluation environnementale

Articulation avec les autres plans et programmes

Enjeux environnementaux et perspectives
d'évolution

Analyse des incidences

Justification des choix

Mesures compensatoires

Dispositif de suivi

Justification des choix

3 trois principes majeurs :

- appliquer la réglementation existante et plus particulièrement le SDAGE Adour-Garonne et le PDM;**
- mettre en œuvre des mesures adaptées au territoire et aux enjeux et objectifs fixés à l'issue des phases d'état des lieux et de diagnostic ;**
- prendre en compte le scénario de comblement du déficit en eau du bassin versant, validé par la CLE le 28 avril 2009, qui prévoit notamment la création de 4 ouvrages structurant de soutien d'étiage.**

Le choix du comblement du déficit hydrique du bassin par la création d'ouvrages structurant plutôt que par la construction de retenues collinaires se justifie par :

- la compatibilité avec les dispositions du SDAGE Adour-Garonne 2010-2015,**
- la prise en compte des effets sur l'environnement.**

Les propositions de mesures complémentaires pour la mise en œuvre du SAGE ont par ailleurs été intégrées aux documents du SAGE au fur et à mesure de leur élaboration.

Sommaire

Contenu de l'évaluation environnementale

Articulation avec les autres plans et programmes

Enjeux environnementaux et perspectives
d'évolution

Analyse des incidences

Justification des choix

Mesures compensatoires

Dispositif de suivi

Mesures compensatoires

Thématiques environnementales	Incidences	Mesures compensatoires	
<i>Ressource en eau</i>			
<i>Qualité des eaux superficielles et souterraines</i>	A3P5	A3P1, A3P2 D3P2	Règle 2
<i>Milieus naturels et biodiversité</i>	A3P5	A3P1, A3P2 F1P3 F2P2, F2P3	Règle 2 Règle 4
<i>Risques naturels</i>			
<i>Paysage et cadre de vie</i>	A3P5	F1P3, G1, G2	
<i>Santé humaine</i>			
<i>Énergie et changement climatique</i>	F2P2		

Mesures compensatoires

Les incidences négatives sur l'environnement identifiées lors de l'analyse des incidences devraient être réduites ou compensées par des dispositions directement intégrées au Plan d'Aménagement et de Gestion Durable.

Aussi aucune solution alternative ni mesure compensatoire supplémentaire n'a été envisagée dans le cadre de l'évaluation environnementale.

Sommaire

Contenu de l'évaluation environnementale

Articulation avec les autres plans et programmes

Enjeux environnementaux et perspectives
d'évolution

Analyse des incidences

Justification des choix

Mesures compensatoires

Dispositif de suivi

Dispositif de suivi

L'évaluation stratégique environnementale doit permettre d'assurer un suivi des effets sur l'environnement tout au long de la vie du programme.

Un dispositif de suivi, basé sur des indicateurs, a donc été intégré au Plan d'Aménagement et de Gestion Durable afin d'en évaluer les effets sur l'environnement au fur et à mesure de sa mise en application et d'envisager, le cas échéant, des étapes de ré-orientation ou de révision.

Le tableau de bord élaboré, basé essentiellement sur des indicateurs de réalisation des actions mais également des indicateurs de résultat devrait permettre d'analyser les incidences du SAGE sur les principaux enjeux environnementaux.

Toutefois ce tableau de bord mériterait d'être affiné, en précisant notamment les valeurs d'état et les valeurs objectif pour chaque indicateur ainsi que les modalités de mise en œuvre de ce dispositif de suivi.

MERCI DE VOTRE ATTENTION